

*Estimez-vous que les questions à intégrer (telles qu'elles sont mentionnées dans le document 31 C/4, à savoir les questions relatives aux femmes, aux jeunes, aux PMA et à l'Afrique) ainsi que la culture de la paix, ont été suffisamment prises en compte dans le 32 C/5 approuvé ? Sinon, que peut-on faire pour en améliorer la situation ?*

*Etes-vous favorable à la formule de l'intégration en général ? Comment cette formule pourrait-elle être appliquée plus efficacement ?*

*Etes-vous partisan d'une réduction du nombre des domaines à intégrer et, si tel est le cas, quelles seraient vos préférences ? Ou bien pensez-vous qu'il conviendrait d'ajouter de nouvelles questions à intégrer - dans l'affirmative, lesquelles ? (étant entendu que cela demanderait un ajustement du 31 C/4) ?*

#### IV. EXECUTION ET IMPACT DU PROGRAMME

##### Approche axée sur les résultats

41. Dans le 32 C/5 approuvé, un grand effort a été fait pour introduire et appliquer systématiquement une approche de la programmation et de la budgétisation qui soit axée sur les résultats en définissant les résultats escomptés pour chaque axe d'action et en formulant des indicateurs de performance qui couvrent le plus largement possible et de manière mesurable le champ des résultats. L'élaboration du 33 C/5 offre une occasion appréciable d'affiner encore cette approche axée sur les résultats pour toutes les branches de l'Organisation - les secteurs du Siège, les bureaux hors Siège et les instituts -, en introduisant des indicateurs de référence pour divers indicateurs de performance.

*Etes-vous satisfaits de l'élaboration et la mise en application de la programmation axée sur les résultats, telles qu'elles ressortent des documents 31 C/5 et 32 C/5 ?*

*Avez-vous des suggestions à faire au sujet de nouvelles améliorations et de la présentation de la composante résultats dans le 33 C/5 ?*

##### Décentralisation

42. En sa qualité d'organisation intergouvernementale dotée d'un mandat universel, l'UNESCO est censée définir des stratégies qui s'attaquent aux problèmes mondiaux, mais ces stratégies ne peuvent être efficaces que si elles sont suffisamment souples pour être adaptées aux problèmes particuliers qui se posent aux différents Etats membres, tels qu'ils s'expriment au niveau régional, sous-régional ou national. La stratégie de décentralisation est donc conçue pour conjuguer la pertinence et l'efficacité sur le terrain, et ce, dans un double but : d'une part, servir plus utilement les Etats membres selon leur situation et leurs besoins particuliers en mettant pleinement à profit la somme de connaissances, d'expérience et d'idées accumulées ou créées partout de par le monde et, d'autre part, éclairer les politiques et les actions menées au niveau mondial en faisant un bilan de l'expérience acquise sur le terrain. Cette double démarche exprime parfaitement l'unité de conception et d'action qui est la marque de l'UNESCO et l'un des grands avantages comparatifs d'une organisation universelle.